



Fiche PATnorama - Eté 2020

PAT DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

IDENTITE

Porteur

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Dates d'entretien

Eté 2020

Territoire

Hérault (34) - Occitanie

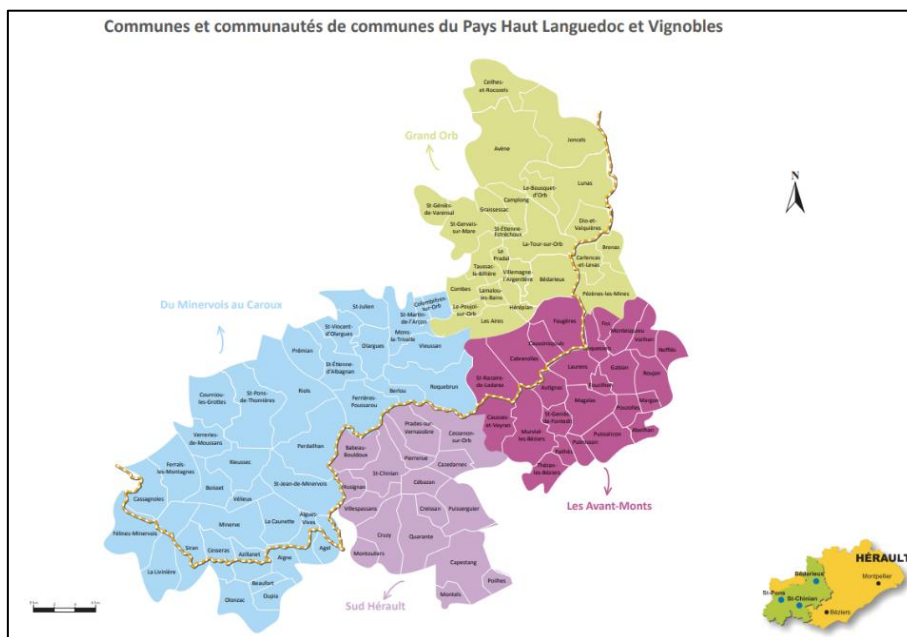
102 communes pour 85 000 habitants

4 EPCI

Contact technique

Sylvie Herpson, Responsable Pôle Développement Économique, Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

sylvie.herspson@payshlv.com



Source : Pays Haut Languedoc et Vignobles

TYPOLOGIE

PAT systémique

Gouvernance multi-acteurs

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de « fermée » quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et de « ouverte » lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le territoire, à **dominance rurale**, tire parti de sa **richesse environnementale** (diversité faune et flore, espaces préservés et réserves naturelles), avec un contexte patrimonial riche, qui permet le développement d'activités touristiques. Malgré un cadre de vie attractif et qualitatif, le territoire connaît un taux de chômage important et une faible couverture médicale.

En termes de paysage, le territoire est structuré en trois ensembles : au nord et au nord-est un territoire montagneux de faible densité, du centre au sud-est, de vastes zones de piémont où se développe un vignoble de très grande qualité, au sud-ouest, la plaine de l'arrière-pays biterrois et du Minervois, également marquée par la vigne.

Créé en juin 2005, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est structuré en Syndicat Mixte ouvert. Après un nouvel agrandissement en 2014, le Pays regroupe les **4 communautés de communes** suivantes : Les Avant-Monts, Grand Orb, Sud Hérault et Minervois au Caroux.

L'agriculture représente 23% de la surface totale du territoire (SAU d'environ 41 000 ha), pour 3600 unités agricoles. Elle y est variée, mais la **viticulture domine** (49% de la SAU). La SAU diminue cependant, notamment celle de la vigne, avec une progression importante de la culture de céréales, et l'activité agricole pâti d'un manque de professionnalisation des acteurs des circuits courts ou dans les activités de diversification, ainsi qu'un vieillissement général de la population agricole et une faible maîtrise du foncier agricole.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d' action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Dès 2008, le Pays met en place ou encourage des **actions thématiques sur les circuits-courts** alimentaires et monte une **commission circuits-courts** en son sein. Entre 2009 et 2011, une série d'études et de diagnostics sont produits par divers acteurs : CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), Mouvement rural ... tandis que le Pays s'intéresse aux marchés de plein vent au travers d'un diagnostic, qui débouchera sur une **action expérimentale de structuration de 10 marchés volontaires**.

Les travaux de la commission circuits courts et les diverses actions développées contribueront à l'installation du futur PAT et de sa gouvernance.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Le Pays s'engage **en 2015 dans une démarche globale** visant à synchroniser les travaux menés à l'échelle du territoire. La démarche s'appuie sur plusieurs diagnostics effectués par le CIVAM, l'INRA, le mouvement rural.

Après la phase de construction de la gouvernance, le plan d'action initial est exécuté de 2016 à 2018. Le PAT est reconnu et **labellisé par le MAA en mai 2019**.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles redéfinit sa stratégie de territoire en 2021, et le PAT devrait faire l'objet d'une nouvelle impulsion pour s'inscrire dans la stratégie du Pays.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

L'animation et la coordination du PAT sont assurés par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il est chargé du suivi des actions mises en place par les partenaires et a sous sa responsabilité un nombre d'actions spécifiques. L'élue référente de la mission Projet Alimentaire Territorial est Marie-Pierre Pons.

Une chargée de mission « développement économique » est affectée à la coordination du PAT et y consacre un tiers de son temps, les autres chargés de mission du Pays (Tourisme, développement durable...) interviennent en appui selon les thématiques. (Source : fiche DRAAF Occitanie sur le PAT Haut Languedoc Vignobles)

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

La gouvernance est de type multi-acteurs.

Instances de pilotage :

- Le **comité de pilotage** rassemble le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, les Communautés de communes du Pays, Le Conseil de Développement du Pays, La DRAAF-LR (coordination stratégie agricole régionale), le Conseil régional Languedoc-Roussillon et le Conseil départemental de l'Hérault. Il se réunit deux fois par an.
- D'autres partenaires sont associés aux comités de pilotage thématiques, participent aux décisions stratégiques et/ou soutiennent financièrement certaines actions du projet :
 - Pour le volet agricole, un **comité de pilotage circuits courts du Pays** (Chambre d'Agriculture départementale et régionale, l'INRA...)
 - Pour le volet touristique, un **comité de pilotage Vignobles et Découvertes du Pays** (Hérault Tourisme (ADT34), Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc, Comité Régional du Tourisme, CCI de Béziers Saint Pons, syndicats de cru...)
 - Pour le volet santé alimentaire, les **membres du Contrat Local de Santé** du Pays dont l'Agence Régionale de Santé.
- Le **comité technique** est composé d'une assemblée plus réduite qui se réunit au cas par cas, en fonction des projets ou lors d'étapes importantes.

Instances de co-construction : 6 groupes de travail ont été créés.

- **Trois groupes thématiques** : groupe foncier agricole, groupe cliketik (une carte interactive de l'offre en circuit courts), groupe alimentation-santé-sport
- **Trois groupes de projets géographiques, par typologies territoriales** : groupe projet Sud, groupe projets est et péri-urbain, groupe projets vallée et hauts cantons

Implication des habitants : La société civile est impliquée par le biais du Conseil de Développement, par lequel elle est invitée à proposer comment mettre en œuvre les politiques publiques du territoire.

LA COMMUNICATION

Non encore renseigné

LE FINANCEMENT

Les principaux partenaires financiers sont la Région, le Conseil Départemental et l'Etat via la DRAAF (AAP PNA).

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

LE PAT s'articule autour de 5 axes (source : Bilan de mission, Mars 2019) :

- **Animation territoriale**
Axe principal, travail de fond sur lequel reposera l'ensemble du dispositif
Enjeu majeur : animation d'un réseau pluridisciplinaire autour des acteurs de l'alimentation, « r2a » = réseau des acteurs alimentaires
- **Actions pédagogiques**
Inscrire la question alimentaire au cœur des projets pédagogiques des acteurs concernés : scolaires, ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) associations d'éducation populaire
- **Soutien aux commerces locaux**
Soutenir les entreprises existantes et les projets émergents de commerce de proximité dans leurs engagements à promouvoir les produits locaux
- **Expérimentation**
Etude de faisabilité d'un point de vente collectif itinérant (en réponse à un besoin exprimé lors d'une précédente mission)
- **Communication / sensibilisation**
Associer tout au long de la mission une ou plusieurs personnes spécifiquement en charge de la communication (en interne, en externe)

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'action est aujourd'hui en cours d'élaboration.

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Non encore renseigné

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Des chantiers ont été identifiés en 2019 pour poursuivre les actions déjà en cours ou pour en impulser de nouvelles, dont notamment :

- Poursuite des groupes de projets et de la carte interactive Cliketik
- Engagement dans l'outil La Charrette
- Animations ALSH et établissements scolaires
- Réflexion engagée sur la « souveraineté alimentaire » du territoire
- Accompagnement des projets identifiés pour la création d'ateliers de transformation
- Recherche de solutions pour la livraison en froid pour les éleveurs
- Contribution au développement de la plateforme Agrilocal
- Accompagnement du projet « atelier solidaire » pour l'accès aux produits locaux des ménages précaires

L'EVALUATION

Non encore renseigné

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le schéma local d'orientation et de développement touristique (SLODT 2020) développe une stratégie opérationnelle autour de l'œnotourisme, du patrimoine et des activités de pleine nature. Des liens sont à faire avec le PAT.

Un diagnostic territorial de santé a permis l'engagement du territoire vers un Contrat Local de Santé.

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Non encore renseigné

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Les 5 axes de la mission menés simultanément ont apporté une transversalité entre les différentes actions alimentaires
- Les efforts d'animation du projet ont mené à la création d'un véritable réseau d'acteurs réunis autour d'objectifs communs
- La mise en opérationnalité dès le début de petites actions concrètes ont permis de fédérer le réseau

DIFFICULTES ET FREINS

COMMENTAIRES ONPAT

PAT occitan systémique avec actions originales associant sport, santé et alimentation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche DRAAF Occitanie PAT Languedoc Vignobles :
https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/3402_haut_languedoc_vignobles_cle891c5f.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

